

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Gagnac-sur-Cère, se sont réunis à 16 heures à la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame la Maire le 4 avril 2025 (courriel), conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Madame La Maire ouvre la séance à 16h30, procède à la vérification des présents et atteste que le quorum est atteint, permettant la tenue du Conseil municipal.

ETAIENT PRESENTS :

Claire DELANDE CATTIAUX, Eric BEGEY, Thierry BLAIN, Delphine GOURNAY, Bertrand GOBERT, Sarah RICROS RUIZ, Floriane BARREAU BEN-SAÏD, Samuel BEN-SAÏD, Lilia BONNET, Marie-Ange DREYER, Laurent DESCAMPS, Roger GERVAIS, Thomas GOURNAY.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Nathalie CHARBONNIER a donné pouvoir à Eric BEGUEY,
Marie-Hélène RICHARD a donné pouvoir à Marie-Ange DREYER.

ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTES :

-

PARTICIPAIENT à la REUNION :

Ingrid FERRIE – Secrétaire de Mairie

SITUATION	Nombre
Membres du Conseil municipal élus	15
Membres démissionnaire	0
Membres Absents	2
Quorum requis pour validité des délibérations	8
Membres Présents	13

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour :

• Élection du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Delphine GOURNAY est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

• Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le Procès-verbal de la séance du 7 mars a été établi et transmis aux conseillers le samedi 12 avril.

Question : Sarah – Convention d'utilisation du domaine public – Doit-on faire apparaître le nom du bénéficiaire dans le PV –

La délibération étant publique, il n'y a pas de raison de masquer ou d'anonymiser le nom du bénéficiaire. Tous les membres présents étant d'accord, le Procès-Verbal reste en l'état de rédaction.

Le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2025 est adopté.

• Budget Commune :

Madame la Maire présente les règles d'établissement des budgets d'une commune, les règles de présentation et de votation.

1. **Approbation et vote du Compte administratif 2024 et du Compte de gestion 2024,**
Madame la Maire présente les documents fournis et répond aux différentes questions (Excédent de 96 83744 € finalisé pour 2024 – Montant de 230 837.99 € pour l'investissement, ...).

Madame la Maire se retire

M. Eric Beguey, 1^{er} Adjoint prend la présidence et fait procéder au vote.

DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Compte administratif 2024 est adopté, par 13 voix.

POUR (E. BEGEY (x2), D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER (x2), L. DESCAMPS, T. GOURNAY).

ABSTENTION (T. BLAIN, R. GERVAIS)

DELIBERATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Madame la Maire revient en séance et reprend la présidence.

Le Compte de gestion 2024 est adopté, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER (x2), L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

2. **Affectation du résultat,**

Madame la Maire présente le document et répond aux différentes questions.

Elle propose l'affectation du résultat 2024 au poste excédent reporté pour 2025.

L'affectation du résultat 2024 est adopté, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER (x2), L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

3. **Vote des taux des taxes communales 2025,**

Proposition de procéder à une légère augmentation car en cas de non-augmentation, nous sommes pénalisés lors de l'attribution des subventions pour raison que la commune n'a pas d'effort fiscal. Augmentation national (1.7%). Certaines communes moindres en habitant perçoivent beaucoup plus en subventions que Gagnac. Actuellement, nous sommes pénalisés car nous sommes en-dessous des 1% (0.90% en effort fiscal).

Région, Département, Cauvaldor : les taux d'augmentation sont annoncés.

Madame la Maire propose un taux d'augmentation de 1%.

Le taux d'augmentation des taxes communales de 1% est adoptée, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER (x2), L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

4. **Vote des subventions aux associations 2025,**

Un rappel est fait sur les demandes de subvention des associations ; Rappel des obligations pour certaines associations ; demandes de subvention effectuées sur CERFA / Signature du Contrat d'engagement républicain et normalement Bilan à fournir dans les 6 mois qui suivent la clôture

Madame la Maire demande quels sont les conseillers qui sont membres des associations figurant sur la liste des demandes ? Elle leur demande de ne pas prendre part au vote concernant leur association.

Association pour la chasse – Un débat a lieu sur le montant accordé

La subvention pour la société de chasse est adoptée, par 11 voix

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS)

CONTRE (L. BONNET, M-A. DREYER (x2), T. GOURNAY)

Association CEP – Question sur la raison d'un manque de subvention les années précédentes – Réponse effectuée : La présidence de cette association était jusqu'à présent tenue par la 1^{ère} adjoint de la commune.

Thierry **BLAIN** et Marie-Ange **DREYER**, membres de cette association ne prennent pas part au vote.

La subvention pour l'Association CEP est adoptée, par 11 voix

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, L. DESCAMPS, T. GOURNAY).

ABSTENTION (R. GERVAIS) ?

Subventions aux autres associations :

Les subventions pour les autres Associations sont adoptées, par 14 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER (x2), L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

ABSTENTION (R. GERVAIS)

17h 30 Arrivée de Marie-Hélène **RICHARD**

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

5. Vote du budget primitif communal 2025,

Analyse des Dépenses de Fonctionnement

Basculement de 170 K€ de fonctionnement du poste 023 vers le budget d'investissement - La bascule en ce sens est possible, mais il est impossible en cours d'année budgétaire de reprendre des montants de l'investissement vers le fonctionnement en cas de manquement.

Instauration d'une ligne de dépenses investissement pour la sécurisation publique

L'insertion de cette ligne au sein du budget d'investissement 2025 est adoptée par 14 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER (x2), R. GERVAIS, T. GOURNAY).
CONTRE (L. DESCAMPS)

Présentation de la situation des emprunts – 3 emprunts s'arrêtent courant 2025.

Présentation de l'état des indemnités perçues par les élus en 2024.

Le budget primitif 2025 est adopté tant en dépenses qu'en recettes (Budget de fonctionnement arrêté pour la somme de 770 431,36 € - Budget d'investissement arrêté pour la somme de 1 056 969,22€), par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. RICHARD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

6. Vote du taux de fongibilité de crédit *taux de crédit*

Possibilité d'effectuer une DM dans la limite de 7.5% du montant exprimé en besoin.

Le conseil maintient le taux de 7,5%, en conséquence la délibération est adoptée par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. RICHARD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

Le conseil donne délégation à Madame la Maire pour la gestion de cette fongibilité. En conséquence, cette délibération est adoptée par 14 voix.

POUR (E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. RICHARD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY). Madame la Maire étant concernée ne peut pas prendre part au vote.

Suspension du Conseil 19h00

Reprise du Conseil 19h25

• Budget Service de l'assainissement :

1. Approbation et vote du Compte administratif 2024 et du Compte de gestion 2024,

Madame la Maire présente les documents fournis et répond aux différentes questions (Excédent de 9 381.18 € finalisé pour 2024, ...).

Madame la Maire se retire

M. Eric Beguey, 1^{er} Adjoint prend la présidence et fait procéder au vote.

Le Compte administratif 2024 est adopté, par 14 voix.

POUR (E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. RICHARD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

Madame la Maire revient en séance et reprend la présidence.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte de gestion 2024 est adopté, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

2. Affectation du résultat,

Madame la Maire présente le document et répond aux différentes questions.
Elle propose l'affectation du résultat 2024 au poste excédent reporté pour 2025.

L'affectation du résultat 2024 est adopté, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

3. Vote du budget primitif 2025

Madame la Maire présente le document et répond aux différentes questions.
Entre autres, les questions relatives à un éventuel transfert de compétences qui semble prévue pour la fin d'année. Ce dossier est à suivre de près au regard des différentes conséquences (À qui ? Sous quelle forme ? Sous quel délai ? Transferts des emprunts, des recettes, des dépenses ?).

Présentation de la situation des emprunts – 2 emprunts s'arrêtent courant 2025

Le budget primitif 2025 est adopté tant en dépenses qu'en recettes (Budget de fonctionnement arrêté pour la somme de 147 013,42 € - Budget d'investissement arrêté pour la somme de 85 895,22€), par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

19h55 - Départ de Samuel BEN-SAÏD et donne pouvoir à Floriane BARREAU BEN-SAÏD

• Budget Service de l'eau :

1. Approbation et vote du Compte administratif 2024 et du Compte de gestion 2024,

Madame la Maire présente les documents fournis et répond aux différentes questions
(Excédent de 48 307,00 € finalisé pour 2024, ...).

Madame la Maire se retire

M. Eric Beguey, 1^{er} Adjoint prend la présidence et fait procéder au vote.

Le Compte administratif 2024 est adopté, par 14 voix.

POUR (E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. RICHARD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

Madame La Maire revient et reprend la présidence

Le Compte de gestion 2024 est adopté, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. RICHARD, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

2. Affectation du résultat,

Madame la Maire présente le document et répond aux différentes questions.
Elle propose l'affectation du résultat 2024 au poste excédent reporté pour 2025.

L'affectation du résultat 2024 est adoptée, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

3. Vote du budget primitif 2025,

Madame la Maire présente le document et répond aux différentes questions.
Présentation de la liste des emprunts

Le budget primitif 2025 est adopté tant en dépenses qu'en recettes (Budget de fonctionnement arrêté pour la somme de 121 343,98 € - Budget d'investissement arrêté pour la somme de 148 670,49€), par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

• Complément pour la composition des commissions

Madame la Maire informe les élus qu'il manque des membres pour les différentes commissions communales, intercommunales.

Prochainement à partir de la Liste Électorale Désignation de 2 membres pour les Jury d'Assises – Réunion à prévoir à Prudommat pour les membres du Contrôle de la liste Électorale

• Convention SDAIL pour aménagement du Port

La commune à adhérer au SDAIL ((Syndicat Départemental d'Aide et d'Ingénierie Territorial). Dans ce cadre, elle bénéficie d'une intervention possible de technicien pour quelques heures (Forfait conseil). Cependant pour obtenir une étude plus poussée il est nécessaire de signer une convention qui n'a pas été signée en fin d'année 2024 lors de présentation de projets d'aménagement du Port de Gagnac.

Pour rappel, cette convention constitue une régularisation de l'étude présentée courant 2024.

Cette délibération, unanimement, est actuellement repoussée pour les membres du Conseil municipal (Reportée au prochain conseil dans l'attente du montant de la facture 2024).

• Convention de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du réseau d'eau potable de Loustal Nau et Soupefraiche

Le bureau d'Études DEJEANTE se propose de lancer le Marché Public et de gérer les travaux (Taux à 8,25% du montant des travaux (Travaux prévus à 80 K€)).

La délibération donnant pouvoir à Madame la Maire pour signer la convention est adoptée, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

VOTE DELIBERATION

• Adhésion à la fondation du Patrimoine

Il est fait proposition d'adhérer à la fondation du patrimoine (Commune partenaire 600 € - Adhérent 200 €)

La délibération pour l'adhésion n'est pas adoptée, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

VOTE DELIBERATION

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

• Dossier amendes de polices 2025

Madame la Maire demande l'autorisation d'effectuer les démarches pour obtenir des subventions à des fins d'actions sécuritaires.

La délibération est adoptée, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

• Signalétique du CEP : signature d'une convention d'utilisation du domaine public

Lors du précédent conseil présentation de la signalétique. Aujourd'hui, autorisation de signer une convention pour utilisation du domaine public pour installation de cette signalétique

La délibération est adoptée, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

• Don pour le soutien à la Birmanie

Pour donner suite à l'envoi d'un document de l'AMF, et à la demande d'action à ce titre et auprès de quelle association ?

La délibération est adoptée pour un montant de 500€, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

VOTE DELIBERATION 500€

La délibération est adoptée, pour verser ce montant auprès de la CROIX-ROUGE, par 15 voix.

POUR (C. DELANDE CATTIAUX, E. BEGEY (x2), T. BLAIN, D. GOURNAY, B. GOBERT, S. RICROS RUIZ, F. BARREAU BEN-SAÏD, S. BEN-SAÏD, L. BONNET, M-A. DREYER, M-H. DREYER, L. DESCAMPS, R. GERVAIS, T. GOURNAY).

POUR / Tous

• Questions diverses

Se reporter au P.V. voté lors de la prochaine séance du Conseil municipal

Fin de Séance 21h15



Madame la Maire

C. DELANDE CATTIAUX

